

N/REF : 6/05/2025 16H17 C:009936 I:15396

DENIS ADAM

V/Appel du Mardi 06/05/2025 a 16H17

**1 IMPASSE DE LA HAUTE VILLE
22980 TREBEDAN**

IMMEUBLE : 1 VILLE
1 IMPASSE DE LA HAUTE VILLE
22980 TREBEDAN

Rennes, le

11 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 VILLE - MR ADAM 06 62 25 57 44

MOTIF : DÉBOUCHAGE CANALISATION

Donneur d'ordre : M. D ADAM

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 09/05

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

INTERVENTION IMPOSSIBLE POUR LE MOMENT CAR UN TROU DOIT ETRE CRÉE DANS
UNE BUSE POUR EFFECTUER UN CURAGE

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 09/05/25 a 16H22 M. D ADAM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement distance		1	36,37	36,37
TOTAL H.T.					36,37
T.V.A. a 10,00%					3,63
TOTAL T.T.C.En EURO					40,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.